

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES IMOSTEO EN LIGNE

version 1.3 Novembre 2017

ARTICLE I -	Définitions	2
ARTICLE II -	Objet	2
ARTICLE III -	Description des Services	2
ARTICLE IV -	Entrée en vigueur et durée	3
ARTICLE V -	Conditions d'accès aux Services	3
a.	Accès technique	3
b.	Disponibilité des Services	3
c.	Conditions d'accès à la Plateforme	3
ARTICLE VI -	Obligations du Client	5
ARTICLE VII -	Prix et paiement	6
ARTICLE VIII -	Propriété intellectuelle	7
ARTICLE IX -	Support technique	9
ARTICLE X -	Notification	9
ARTICLE XI -	Obligations et responsabilité de l'Éditeur	10
ARTICLE XII -	Assurance	11
ARTICLE XIII -	Résiliation	11
ARTICLE XIV -	Données personnelles	12
ARTICLE XV -	Cookies	13
ARTICLE XVI -	Clause Générale	14
ARTICLE XVII -	Contestation	14
ARTICLE XVIII -	Loi applicable et juridiction compétente	14

ARTICLE I - Définitions

- « **Client** » : désigne le médecin bénéficiant d'un droit d'inscription et de codes d'accès à la Plateforme pour bénéficier des Services ;
- « **Contenu pédagogique** » : désigne notamment les supports de formation, les questions à choix multiples (QCM), les vidéos, images, informations, photographies, fiches pratiques conçus par l'Éditeur ;
- « **Contrat** » : il s'agit du présent acte ;
- « **Éditeur** » : il s'agit de la société IMOSTEO PLUS telle que désignée à l'article 2 du Contrat et dans les mentions légales du Site et de la Plateforme ;
- « **Partie(s)** » : s'entend indifféremment de l'Éditeur et / ou du Client ;
- « **Plateforme** » : désigne la plateforme de formation en ligne exploitée par l'Éditeur et disponible à l'adresse <http://elearning.imosteo.com/> ;
- « **Services** » : désignent les prestations de formations décrites à l'article 3 du Contrat ;
- « **Site** » : il s'agit du site internet accessible à l'adresse www.imosteo.com

ARTICLE II - Objet

Le Contrat engage l'Éditeur, la société IMOSTEO PLUS SAS, au capital de 1000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 830 122 925, ayant son siège social à 815 Chemin du Pré Namet 35000 Rennes et le Client.

Le Contrat a pour objet de fixer les modalités d'accès et d'utilisation du Site, de la Plateforme et des Services proposés sur la Plateforme.

Le Contrat entre en vigueur dès sa mise en ligne et s'applique à tous les Clients. Le Contrat est susceptible d'être adapté, modifié ou révisé à tout moment. Seule la version en vigueur du Contrat au jour de l'utilisation du Site et de la Plateforme aura valeur juridique entre le Client et l'Éditeur. Le Client doit les consulter régulièrement et notamment avant toute utilisation des Services.

ARTICLE III - Description des Services

L'Éditeur accompagne des médecins souhaitant développer et / ou perfectionner leurs compétences théoriques et pratiques.

L'Éditeur propose via la Plateforme une prestation de formation en ligne permettant au Client :

- d'apprécier ses compétences via des questions à choix multiples ;
- de disposer de modules de correction ;
- de suivre des cours en vidéo ;

- de disposer d'une présentation de cas cliniques anonymisés ;
- d'avoir accès à des fiches pratiques « Points forts » visualisables en ligne ou téléchargeables le cas échéant ;
- de déposer des commentaires via le lien de discussion disponible en ligne.

Les formations sont assurées par le Docteur Raphaël GUILLIN.

ARTICLE IV - **Entrée en vigueur et durée**

Le présent Contrat entre en vigueur au jour de son acceptation par le Client.

Le Contrat est conclu pour la durée de la formation concernée et mentionnée sur le Site lors de la souscription des Services (« Caractéristiques de la formation »).

ARTICLE V - **Conditions d'accès aux Services**

a. **Accès technique**

Le Client doit s'assurer de la compatibilité de son matériel informatique et des logiciels installés pour accéder au Site et / ou à la Plateforme. Pour plus d'informations, le Client est invité à prendre connaissance du contenu de l'onglet « [Questions techniques](#) » disponible sur le Site.

b. **Disponibilité des Services**

Les Services sont accessibles au Client 24h/24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure, évènements hors de contrôle de l'Editeur et pannes éventuelles.

En vue d'assurer la maintenance technique du Site et de la Plateforme, l'Editeur pourra interrompre ponctuellement l'accès à ceux-ci.

Dans la mesure du possible, l'Editeur informe au préalable le Client de toute interruption des Services.

c. **Conditions d'accès à la Plateforme**

Le Client déclare, sur l'honneur, être légalement majeur ou mineur émancipé.

De même, pour accéder aux Services, le Client doit avoir la qualité de professionnel de santé. Au moment de la souscription des Services, le Client certifie à l'Editeur avoir cette qualité de professionnel de santé par une case à cocher sur le Site. Si le Client n'a pas la qualité de professionnel de santé, il ne peut pas accéder aux Services.

Le Client est informé que sa qualité de professionnel de santé et la certification de sa qualité est une condition impérative pour accéder aux Services.

Le Client fournit au minimum au Site et /ou à la Plateforme les éléments de son identité civile (nom et prénom), un numéro de téléphone, une adresse postale et mail valables.

Le Client s'assure de l'exactitude des informations qu'il fournit et de leur validité dans le temps.

L'Éditeur n'a pas pour obligation de vérifier la réalité de l'identité et de la qualité du Client et ne dispose pas des moyens techniques et / ou légaux le lui permettant.

Néanmoins, en cas de doute sur la réalité des informations divulguées par un Client ou en cas de dénonciation par un tiers ou un autre Client, laissant présumer l'existence d'une usurpation d'identité ou l'existence d'informations fictives, l'Éditeur se réserve le droit :

- de supprimer l'accès aux Services ;
- de solliciter des justificatifs auprès du Client mis en cause.

Si la demande de l'Éditeur reste sans effet dans un délai de cinq (5) jours ouvrés l'Éditeur sera en droit de supprimer l'accès aux Services dans les conditions prévues à l'article 13 du Contrat.

Le traitement des données à caractère personnel, par l'Éditeur, est régi par l'article 14 du Contrat.

Lors de la création de son compte, le Site attribue automatiquement au Client un identifiant unique, personnel et non modifiable (adresse e-mail du Client). En parallèle, le Client, lors de la création de son compte, choisit un mot de passe personnel que le Client peut librement modifier. A la fin de chaque session, le Client doit s'assurer qu'il quitte son espace personnel. Le Client est responsable de la préservation de la confidentialité de ses identifiants, et est totalement responsable de tout acte impliquant l'utilisation de ses identifiants. En cas de perte ou de vol des identifiants, ou en cas d'utilisation par un tiers non autorisé, le Client doit immédiatement modifier son mot de passe en suivant la procédure « mot de passe oublié ».

Lorsque le Client passe commande, il reconnaît explicitement qu'il est tenu au paiement des Services commandés.

Le Client ne peut accéder à la Plateforme et aux Services qu'à compter du jour où débute la formation commandée.

L'espace personnel du Client contient notamment :

- le profil du Client,
- la date de dernières connexions au profil,
- ses historiques de connexions.

Le Client peut consulter dans son espace personnel les commandes effectuées sur le Site pendant trente- six (36) mois à compter de la fin de la formation suivie.

Pour toute création de profil comme à chaque commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté le présent Contrat. À chaque nouvelle commande, le Client réitère son accord au Contrat.

ARTICLE VI - Obligations du Client

Le Client s'engage à payer le prix dans les conditions fixées à l'article 8 du Contrat.

En outre, le Client s'engage à :

- prendre connaissance du Contrat ;
- respecter scrupuleusement les obligations présentes dans le Contrat et notamment celles portant sur :
 - o la notification des propos illicites à l'Éditeur ;
 - o le respect des droits de propriété intellectuelle de l'Éditeur.

Le Client s'engage également à :

- ne pas confier ses identifiants personnels ou un accès à la Plateforme à des tiers ;
- ne pas tricher pour améliorer ses résultats ;
- ne pas améliorer ou dégrader les résultats des autres ;
- ne pas publier les réponses aux exercices utilisés comme mode d'évaluation des Clients.

En cas de manquement par un Client à l'une ou l'autre des règles précitées, l'Éditeur se réserve le droit de lui bloquer l'accès à tout ou partie des Services de la Plateforme, de façon temporaire ou définitive, sans aucune contrepartie et notification.

L'Éditeur se réserve également le droit de retirer tout ou partie des publications et données de toute nature que le Client aura mis en ligne sur la Plateforme.

ARTICLE VII - Prix et paiement

L'accès à la Plateforme et aux Services est soumis aux modalités financières ci-dessous.

Le prix des Services (hors promotions exceptionnelles) est disponible sur les onglets « Tarifs Libéral », « Tarifs hospitaliers » et « Tarifs hors France » sur le Site.

Pour passer commande, le Client sélectionne, depuis son profil sur le Site, les Services qui l'intéressent. A tout moment, le Client peut vérifier le contenu de sa commande, ajouter ou retirer des Services.

Pour valider la commande des Services, le Client doit cliquer sur le lien « valider et payer ». Le Client est alors invité à payer sur une plate-forme de paiement dédiée. Un courrier électronique de confirmation est adressé au Client, lequel mentionne :

- La confirmation de la commande ;
- La copie du présent Contrat.

Pour les ventes faites dans l'Union Européenne, le prix des Services sur la Plateforme est exprimé en Euros.

Pour les ventes faites hors Union Européenne, le prix des Services sur la Plateforme est exprimé en Euros.

Les paiements se font comptant à la commande par :

- carte bancaire en ligne si son pays de domiciliation le pays. Sont acceptées les cartes bleues, Visa et Mastercard. Les données bancaires communiquées ne sont ni connues ni conservées par l'Éditeur, elles restent uniquement des données de contrôle entre le Client et la banque. En cas d'échec du paiement par carte bancaire, les Services ne sont pas fournis et la commande est annulée de plein droit.
- le biais de la plateforme PAYPAL. PAYPAL permet au Client de payer en ligne sans communiquer d'informations financières lors de la transaction. Le Client doit renseigner son adresse email et son mot de passe. Afin de pouvoir utiliser ce mode de paiement, le Client doit avoir un compte auprès de la société PAYPAL. En cas de paiement par PAYPAL, ce sont les conditions générales d'utilisation de PAYPAL qui s'appliquent. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site <https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/useragreement-full>.

En cas de retard dans le règlement des factures par le Client, ce dernier s'engage à verser :

- sur toutes sommes dues et sans mise en demeure préalable une pénalité égale à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal publié à compter du premier jour de retard à partir de la date d'échéance des factures ;
- une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du Code de commerce.

ARTICLE VIII - **Propriété intellectuelle**

Le signe  est protégé à titre de marque.

Le nom de domaine www.imosteo.com est protégé. Cet élément ne peut être utilisé sans l'autorisation expresse de l'Éditeur.

Les marques et les logos des partenaires présents sur le Site et / ou la Plateforme sont protégés. Ils appartiennent par conséquent exclusivement aux partenaires. Le Client ne peut utiliser aucun de ces signes ou leur variante sans l'accord préalable desdits partenaires.

Concernant le Contenu pédagogique :

Le Contenu pédagogique diffusé sur la Plateforme est protégé par le droit d'auteur conformément aux dispositions de la [Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques](#). IMOSTEO est titulaire des droits d'auteur sur ces Contenus pédagogiques.

Le Client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces Contenus, dans un autre contexte que la formation qui les concerne, sans l'accord préalable et écrit de son auteur.

Concernant le Site et / ou la Plateforme :

La Plateforme est un programme basé sur la technologie développée par la société 360learning (<http://fr.360learning.com/cgu>).

Le Site et / ou la Plateforme sont protégés par le droit d'auteur conformément au [Traité OMPI 20 décembre 1996](#), aux [Accords sur les aspects de la propriété intellectuelle de 1994](#) (Accords ADPIC), à la [Directive n°2009/24/CE du 23 avril 2009](#) et à l'article L 112-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Toute utilisation non expressément autorisée par l'Éditeur au titre du Contrat est illicite. Il est notamment interdit au Client de procéder à :

- toute représentation, diffusion ou commercialisation du Site, de la Plateforme et du Contenu pédagogique, que ce soit à titre gracieux ou onéreux ;
- toute forme d'utilisation du Site, de la Plateforme et du Contenu pédagogique de quelque façon que ce soit aux fins de conception, réalisation, diffusion ou commercialisation d'un service similaire, équivalent ou de substitution ;
- toute mise à disposition directe ou indirecte du Site, de la Plateforme et du Contenu pédagogique au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession ou prêt, même à titre gratuit sauf en cas d'accord préalable écrit de l'Éditeur ;
- toute utilisation pour un traitement non autorisé par l'Éditeur.

Par ailleurs, le Site et / ou la Plateforme sont une base de données exploitée par l'Éditeur et accessible au Client.

Le Client ne dispose d'aucun droit de reproduire, adapter, traduire, ni représenter la base de données en dehors des limites strictement définies au Contrat.

Il est fait interdiction au Client :

- d'extraire par transfert permanent ou temporaire la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu du Site et / ou de la Plateforme sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;

- de réutiliser la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu du Site et / ou de la Plateforme par la mise à disposition du public ;
- d'extraire ou de réutiliser à répétition ou de manière systématique des parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu du Site et / ou de la Plateforme lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normales du Site et / ou de la Plateforme ;
- d'exploiter commercialement auprès de tiers ses droits d'accès au Site et / ou à la Plateforme.

ARTICLE IX - **Support technique**

L'Éditeur fournit au Client un support technique limité à un accompagnement à l'accès et à l'utilisation de la Plateforme.

Le Client est invité à prendre connaissance de la fiche « Questions techniques » disponible sur la Plateforme.

Le cas échéant, le Client souhaitant disposer d'une assistance technique complémentaire, peut joindre le service support à l'adresse contact@imosteo.com. L'Éditeur s'engage à apporter une réponse au Client sous quarante-huit (48) heures.

ARTICLE X - **Notification**

Le Client qui estimerait que certaines informations disponibles sur la Plateforme sont inexactes, voire illicites ou ont un caractère injurieux, discriminatoire ou diffamatoire, est invité à déposer une notification.

En application des Directives [2000/31/CE du 8 juin 2000](#), [2002/58/EC du 12 juillet 2002](#) et de l'article 6. I. 7 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 (n°2004-575), le Client doit porter à la connaissance de l'Éditeur tout message faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale, touchant à la pornographie infantile, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité humaine.

La notification prend la forme d'un courriel adressé à contact@imosteo.com ou via un formulaire de contact mis à disposition sur la Plateforme dans lequel le Client déclinera ses noms, prénoms, adresse et la description des faits litigieux.

La notification doit comprendre la description des faits litigieux et leur localisation précise dans la Plateforme, les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits. Dans la mesure du possible, le Client doit transmettre la copie de la correspondance adressée à l'auteur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur n'a pu être contacté.

L'attention du Client, auteur d'une notification, est attirée sur le fait qu'une dénonciation inexacte est susceptible de l'exposer à des sanctions pénales et accepte de garantir l'Editeur des conséquences éventuelles d'une notification abusive.

L'Editeur s'engage à réagir promptement à toute notification d'un Client faite dans les formes et à première vue fondée.

L'Éditeur veillera à préserver le cas échéant l'anonymat du Client, auteur des propos litigieux, tout en se réservant la faculté de prendre contre lui toute mesure utile.

ARTICLE XI - **Obligations et responsabilité de l'Éditeur**

L'Editeur s'engage à apporter toute diligence pour l'exécution du Contrat. A ce titre et pour l'ensemble des obligations à sa charge, l'Éditeur est tenu à une obligation de moyens.

Les modalités de notification de propos inexacts, voire illicites ou ayant un caractère injurieux, discriminatoire ou diffamatoire sont prévues à l'article 11 des Conditions Générales.

L'Éditeur se dégage de toute responsabilité en cas d'utilisation des Services non conforme au Contrat.

L'Editeur décline toute responsabilité en cas d'un éventuel préjudice qui pourrait résulter de l'indisponibilité de la Plateforme ou d'un problème de connexion à la Plateforme.

L'Editeur ne sera pas responsable de toute perte ou dommage pouvant résulter de la perte ou de l'usage frauduleux des mots de passe, ou identifiants.

Les actes de nature médicale réalisés par le Client à la suite de la formation et / ou en lien avec les informations communiquées au cours de la formation relèvent de la seule responsabilité du Client.

Par ailleurs, il est expressément convenu que l'Éditeur sera déchargé de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui lui incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure telle que définie par les tribunaux français.

La Partie estimant qu'un événement de force majeure est constitué doit immédiatement avertir par écrit l'autre Partie de ces circonstances ainsi que du moment où elle estime que l'événement pourrait prendre fin.

En tout état de cause, la responsabilité de l'Editeur ne peut être engagée pour les dommages indirects et/ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles (incluant la perte de profits) découlant de la fourniture et/ou de l'utilisation de la Plateforme ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les Services fournis sur la Plateforme.

ARTICLE XII - Assurance

L'Éditeur certifie au Client qu'il est titulaire d'une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle limitée aux dommages matériels et corporels directement liés à l'exécution des Services pour les besoins du présent Contrat et souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable.

ARTICLE XIII - Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations mises à sa charge par le présent Contrat, la Partie pourra mettre en demeure l'autre Partie par lettre recommandée avec avis de réception de réparer ce manquement dans un délai maximum de dix (10) jours.

Si à l'issue de ce délai, le manquement n'a pas été réparé, les Parties pourront résilier de plein droit, par lettre recommandée avec avis de réception, le Contrat, le tout sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elles pourraient prétendre.

De même, l'Éditeur se réserve le droit de désactiver temporairement ou définitivement l'inscription d'un Client, d'y mettre fin et de cesser de lui fournir ses Services dans les cas suivants :

- si l'Éditeur est dans l'incapacité de vérifier ou d'authentifier les informations fournies, et que le Client ne donne pas suite à ses demandes de vérification et / ou d'authentification ;
- si les agissements du Client sont susceptibles d'engager la responsabilité de l'Éditeur ou celle d'un autre Client.

Tout Client peut demander la suppression de son compte en adressant sa demande à l'adresse suivante : contact@imosteo.com ou à l'adresse du siège social de l'Éditeur.

L'Éditeur supprimera le compte du Client qui en fait la demande sous réserve qu'aucune autre opération ne soit en cours.

En tout état de cause, l'Éditeur supprimera le compte du Client à l'expiration du Contrat.

ARTICLE XIV - Données personnelles

Informations du Client

Le Site et la Plateforme ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (CNIL) enregistrée sous le numéro n°1958915.

Le responsable de traitement de données à caractère personnel est la société IMOSTEO PLUS, domiciliée à l'adresse susmentionnée.

L'internaute personne physique est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à effectuer les opérations relatives à la gestion des Clients concernant : les contrats ; les commandes ; les factures ; la comptabilité et la gestion des comptes clients ; un programme de fidélité ; le suivi de la relation client tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations et du service après-vente ; effectuer des opérations relatives à la prospection ; la réalisation d'opérations de sollicitations ; l'élaboration de statistiques commerciales ; l'organisation de toute opération promotionnelle à l'exclusion des jeux d'argent et de hasard en ligne ; la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition ; la gestion des impayés et du contentieux ; la gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus.

L'Éditeur indique au Client les données obligatoires pour assurer l'exécution des Services par l'apposition du signe suivant : « * ». A défaut de réponse de la part du Client sur les champs mentionnés comme obligatoires, ce dernier ne pourra pas s'inscrire et bénéficier des services fournis par l'Éditeur.

Les destinataires des données sont :

- les personnes chargées du service marketing, du service commercial, des services chargés de traiter la relation client et la prospection, des services administratifs, des services informatiques et techniques ainsi que leurs responsables hiérarchiques ;
- les sous-traitants de l'Éditeur.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et par la loi du 7 octobre 2016, toute personne physique bénéficie d'un droit d'accès, d'un droit à la limitation de ses données et de rectification aux informations qui la concernent, et le droit de définir des directives relatives au sort des données après sa mort, qu'elle peut exercer en s'adressant à l'Éditeur à l'adresse mail contact@imosteo.com ou par courrier postal à l'adresse susmentionnée.

La personne physique peut également s'opposer au traitement des données la concernant.

La personne physique est également informée que l'Éditeur conservera les données transmises selon les critères et recommandations de la CNIL disponibles dans sa norme de référence : [norme simplifiée n°48](#).

Obligations du Client

Le Client, s'il est de nationalité française, doit s'assurer du respect des prescriptions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ou plus généralement de toute norme applicable.

Si le Client n'est pas de nationalité française, il doit s'assurer du respect de la réglementation de son pays d'origine en matière de protection des données personnelles. Le Client doit effectuer, le cas échéant, toute démarche déclarative complémentaire auprès de la CNIL ou toute entité compétente.

ARTICLE XV - **Cookies**

Un cookie est une information déposée sur le disque dur de l'ordinateur du Client par le serveur du Site ou par un serveur tiers. Un cookie permet de mémoriser les choix faits par un Client et de reconnaître facilement le Client par le biais d'un identifiant unique.

Pour la gestion du contenu du Site, l'Éditeur utilise la technologie Google Analytics qui dépose des cookies sur le terminal du Client.

Conformément à la [Directive 2002/58/EC du 12 juillet 2002](#) et à [l'article 32-II de la loi du 6 janvier 1978](#), l'Éditeur informe le Client par un bandeau que la poursuite de sa navigation vaut accord pour l'installation et la lecture de cookies.

Les cookies utilisés ont pour finalité :

- de stocker les préférences du Client et ainsi adapter le contenu du Site en fonction de son utilisation / son besoin ;
- de permettre une utilisation optimale du Site ;
- d'identifier l'utilisation faite des Services et de la navigation du Client à travers l'ensemble des pages du Site (comme par exemple Google Analytics) ;
- de partager des contenus avec d'autres personnes ou pour faire connaître à ces autres personnes la consultation du Client ou l'opinion du Client concernant un contenu du Site. Le réseau social utilisé sur le Site est Facebook.

Les cookies déposés par l'Éditeur nécessaires à la fourniture d'un Service expressément demandé par le Client ne feront pas l'objet d'un recueil de consentement préalable.

Les cookies supplémentaires déposés par l'Éditeur pour réaliser des mesures d'audience ou pour générer des partages de réseaux sociaux exigent le recueil exprès du consentement du Client, qui dispose de la faculté de refuser les cookies déposés.

Le Client peut refuser l'installation de cookies déposés par l'Éditeur sur le disque dur de son ordinateur en sélectionnant les paramètres appropriés dans son navigateur. Les méthodes de paramétrage pour chaque navigateur sont expliquées ici.

Les cookies sont conservés par l'Éditeur pendant treize (13) mois. A l'expiration de ce délai, l'Éditeur recueille de nouveau, quand il est nécessaire, le consentement du Client.

ARTICLE XVI - **Clause Générale**

Le Contrat engage juridiquement et contractuellement l'Éditeur et le Client.

Si une ou plusieurs stipulations du Contrat sont nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront leur pleine validité sauf si elles présentent un caractère indissociable avec la disposition nulle.

Le fait pour l'Editeur de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par le Contrat ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative à l'avenir.

En cas de contradiction entre une disposition du Contrat, des mentions légales ou de toute autre mention sur la Plateforme, il convient de faire prévaloir le Contrat.

ARTICLE XVII - **Contestation**

Le texte français du présent Contrat est le seul texte authentique liant les Parties.

ARTICLE XVIII - **Loi applicable et juridiction compétente**

Le présent Contrat est régi par le droit français.

Tout litige ou toute contestation relatifs à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résolution du présent Contrat devra être prioritairement réglé à l'amiable entre les Parties.

Tous différends nés à l'occasion du présent Contrat, y compris ceux relatifs à sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résolution, seront soumis à arbitrage. Chacune des parties désignera un arbitre ; si l'une des parties s'abstenait de procéder à cette désignation huit (8) jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, cet arbitre serait désigné par ordonnance de Madame ou Monsieur le Président du Tribunal de grande instance de PARIS, statuant en référé.

Si l'un et/ou l'autre des arbitres ainsi désignés refusait la mission qui lui était confiée ou était dans l'impossibilité de l'accomplir, il serait procédé à son/leur remplacement par ordonnance de Madame ou Monsieur le Président du Tribunal de grande instance de PARIS, statuant en référé.

Dans un délai de huit (8) jours à compter de la désignation des deux premiers arbitres, un troisième arbitre sera désigné d'un commun accord par les premiers arbitres.

Si les premiers arbitres ne parvenaient pas à un accord sur la désignation d'un troisième arbitre, ce dernier serait désigné par ordonnance de Madame ou Monsieur le Président du Tribunal de grande instance de PARIS, statuant en référé.

Les arbitres désignés statueront en tant qu'amiables compositeurs, dans un délai de six (6) mois à compter du jour où le dernier désigné aura accepté sa mission.

Les arbitres seront dispensés de suivre les règles de procédure applicables devant les tribunaux.

Les sentences à intervenir seront rendues en dernier ressort et ne seront susceptibles ni d'appel ni de révision.

La Partie qui, par son refus d'exécuter la sentence, contraindrait l'autre à poursuivre l'exécution judiciaire de la sentence, supporterait tous les frais que la poursuite de cette exécution entraînerait.